



LE CHANVRE



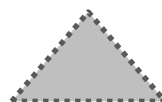
Le granulat de chanvre KANABAT est obtenu par défibrage mécanique de la paille de chanvre ; aussi appelé « chènevotte » ces particules constituent la partie centrale et moelleuse de la tige de chanvre. La paille de chanvre est cultivée par les agriculteurs adhérents à La Chanvrière de l'Aube (LCDA), tous situés dans un rayon de 100km autour de l'usine de Bar sur Aube.

Après défibrage, les particules constituant la chènevotte sont dépoussiérées et tamisées en fonction des applications recherchées : pour les applications bâtiment en voie humide, la granulométrie recherchée ne peut être obtenue qu'après sélection et tri des particules.

LE BETON DE CHANVRE



Eau



Liant et additif éventuel

pour l'ordre du mélange, se référer aux recommandations des fabricants de liants

4 conditions à respecter :

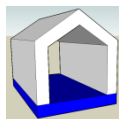
- Respecter les Règles Professionnelles d'exécution d'ouvrage en béton de chanvre en vigueur pour chaque type d'application
- Utiliser un couple KANABAT - Liant validé par un laboratoire accrédité sur la base des critères techniques stipulés dans ces Règles Professionnelles
- Suivre les prescriptions formulées par les fabricants de liants dans leurs documentations commerciales
- Être formé à la mise en œuvre des enduits, mortiers et bétons de chanvre

4 applications réglementées par les Règles Professionnelles

Mur



Sol



Toit



Enduit



M I S E E N O E U V R E



par banchage

OU

par projection

bétonnière

ou malaxeur



Il est impératif de respecter les recommandations de mélanges indiquées par le fournisseur de liant. (volumes, ordre de mélange, conditions, additifs éventuels)

KANABAT ne peut avoir d'autres utilisations que celles rattachées au secteur du Bâtiment.

L'utilisation de KANABAT en voie sèche, donc sans être mélangé à un liant, est déconseillée : outre l'absence de résistance au feu à l'état brut, il y a en effet des possibilités de reprise d'humidité et de développement de moisissures ou d'insectes.

Q U A L I T E L C D A

- Des contrôles qualité tout au long du processus industriel
- Garantie d'un produit 100% chanvre
- Masse volumique contrôlée
- Taux d'humidité de la paille < 19%, taux d'humidité de la chènevotte mesuré à chaque changement de lot de paille.
- Granulométrie contrôlée et constante, et taux de poussière passant au tamis de 0.25mm, inférieur à 2%, résultat d'un processus combiné d'aspiration et tamisage en continu
- Sélection d'une paille garantissant des granulats sains et de couleur claire



KANABAT

**Le granulat qui respecte les critères
qualité liés aux règles professionnelles**

C O N D I T I O N N E M E N T

- 1 sac = 20kg de chènevotte compressée <> 200L de chènevotte à l'emballage et avant compression
- 1 palette = 21 sacs de 20kg

Stocker à l'abri des intempéries (vent, humidité, etc.) et ne pas exposer au soleil

C O N T A C T

La Chanvrière de l'Aube

Rue du Général de Gaulle – 10200 – Bar sur Aube

Tel : 03.25.92.31.92 - Fax : 03.25.27.35.48

contact@chanvre.com - www.chanvre.com



Votre distributeur